



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

**Secrétariat d'Etat aux migrations SEM**  
Domaine de direction Immigration et intégration  
*en coordination avec la Direction consulaire du  
Département fédéral des affaires étrangères DFAE*



# Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas  
par les représentations suisses à  
l'étranger

Deuxième trimestre 2017

3003 Berne-Wabern, 18 août 2017

## L'essentiel en bref

Période	Total des demandes		dont demandes Schengen			
	Total	Évolution	Total	Évolution	Visas refusés	Taux de refus
II/2015	192'808		176'896		9'069	5.1%
II/2016	181'561	-11'247 (-5.8%)	165'495	-11'401 (-6.4%)	9'830	5.9%
II/2017	202'284	+20'723 (+11.4%)	185'836	+20'341 (+12.3%)	10'377	5.6%

- Pour le troisième trimestre consécutif, le nombre de demandes de visas a dépassé celui enregistré au cours du même trimestre de l'année précédente.
- Avec 202 284 demandes, le deuxième trimestre 2017 affiche un record depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015.
- À eux seuls, les ressortissants indiens, chinois et thaïlandais ont déposé 17 777 demandes de plus qu'au deuxième trimestre 2016, soit 87,4 % de l'augmentation.
- En mai, et pour la première fois depuis 2015, le nombre de demandes de visas traitées en un seul mois a dépassé les 70 000.
- Le nombre de visas Schengen délivrés à des fins *touristiques* est particulièrement en hausse (+ 18 706).
- 79 % des demandes de visas Schengen ont été déposées auprès d'un prestataire de services externes. Cette proportion est la plus élevée depuis que l'externalisation a été introduite.

## Brève analyse des évolutions actuelles

### 0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

#### 0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)

- Le nombre de demandes de visas Schengen est en nette hausse par rapport au même trimestre de 2016 (+ 20 341). En revanche, celui des demandes de visas nationaux n'a guère évolué (+ 382).
- Le nombre supérieur à la moyenne de demandes de visas déposées au cours du mois de mai par des ressortissants d'Iran, du Kosovo, des Émirats arabes unis, d'Arabie saoudite, d'Indonésie et de Turquie pourrait être lié au ramadan (du 26 mai au 24 juin 2017). De nombreux musulmans profitent de la période du ramadan pour prendre des vacances ou rendre visite à de la famille ou à des amis à l'étranger.
- Du fait de la hausse du nombre de demandes de visas déposées par des ressortissants kosovars en mai, le nombre de visas à validité territoriale limitée (VTL) délivrés durant ce même mois a fortement augmenté (+ 365 visas, + 19,8 %). L'Espagne, État membre de Schengen, ne reconnaît toujours pas les passeports kosovars, si bien que seuls des VTL peuvent être délivrés aux ressortissants de ce pays.
- Après une légère hausse passagère au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, la tendance à long terme à la baisse du nombre de demandes de visas de ressortissants russes se poursuit (- 379 demandes par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016).

- Depuis le 11 juin 2017, les ressortissants ukrainiens munis d'un passeport biométrique sont libérés de l'obligation du visa pour entrer dans l'espace Schengen en vue d'un séjour d'une durée maximale de trois mois sans activité lucrative. Depuis cette date, le nombre de demandes de ressortissants ukrainiens a considérablement reculé (juin 2017 : 462 demandes ; juin 2016 : 1136 demandes). Par conséquent, l'Ukraine ne figure plus dans les 10 pays comptant le plus grand nombre de demandes de visas.
- Le taux de refus se situe à 5,6 %, soit 0,3 % de moins qu'au même trimestre de 2016. Le nombre de demandes refusées le plus élevé a été enregistré dans les représentations à l'étranger de New Delhi, Inde (1948 demandes ; 2,9 %), de Pristina, Kosovo (1453 demandes ; 19,6 %), d'Islamabad, Pakistan (550 demandes ; 36,2 %) et de Téhéran, Iran (541 demandes ; 12,6 %).

## 0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)

- Les ressortissants d'**Inde** ont été les plus nombreux, et de loin, à déposer des demandes de visas, dépassant la Chine, qui arrive en seconde position, de 50 578 unités. Le nombre de visas de ressortissants d'Inde est en progression de 19,7 % par rapport au même trimestre de 2016. La représentation à New Delhi a enregistré 68 590 demandes de visas, soit 11 968 de plus qu'au deuxième trimestre de 2016. L'expérience montre que la haute saison des voyageurs indiens a lieu durant les mois les plus chauds de l'année, soit d'avril à juin. Le nombre de visas Schengen délivrés à des fins de *tourisme* a augmenté de 12 625 unités par rapport à la même période de 2016. L'un entraînant l'autre, le nombre de nuitées a augmenté de 27,3 % (78 194 nuitées supplémentaires) par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2016 (chiffres de l'Office fédéral de la statistique OFS). L'évolution du nombre de demandes dans nos pays voisins est très hétérogène : si l'Autriche connaît une hausse comparable (+ 17,4 %), l'augmentation est plus mesurée en Allemagne (+ 3,3 %). Quant à l'Italie, elle enregistre un fort recul du nombre de demandes de visas de ressortissants indiens (- 20,3 %).
- La **Chine** affiche la deuxième plus forte progression du nombre de demandes de visas par rapport au même trimestre de l'année précédente (+ 3738 demandes, + 15,8 %). La tendance à la hausse, relevée depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, se poursuit. Le nombre de visas Schengen délivrés à des fins de *tourisme* a nettement augmenté par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 (+ 3135 visas délivrés, + 23,1 %). L'OFS note également une évolution similaire, bien que moins marquée : le nombre de nuitées a progressé de 31 191 unités par rapport au même trimestre de 2016, soit une hausse de 10,2 %. Nos voisins signalent tous une hausse du nombre de demandes, même si son ampleur est variable : Autriche (+ 57,3 %), Italie (+ 11,4 %) et Allemagne (+ 5,2 %).
- Les ressortissants **thaïlandais** ont déposé 1215 demandes de visas de plus qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. 1128 d'entre elles concernaient des séjours à des fins de *tourisme*. Le nombre de nuitées a augmenté en conséquence : on relève 20 572 nuitées de plus qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, soit une hausse significative de 29,4 %. La hausse du nombre de demandes reste plus marquée en Suisse (+ 13,1 %) qu'en Autriche (+ 11,7 %), en Allemagne (+ 3,9 %) et en Italie (- 2,5 %).
- L'augmentation du nombre de demandes de visas déposées par des ressortissants d'**Iran** par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 est énorme (+ 1607 demandes ; + 50,1 %). Ce phénomène a commencé au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Le mois de mai (+ 1031 demandes, + 101,9 %) marque un nouveau record depuis l'introduction du monitoring des visas en

2015. Alors que les *visites auprès de la famille et d'amis* constituaient le principal motif de voyage au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 (2<sup>ème</sup> trimestre 2017 : 26 % ; 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 : 37,9 %), les voyages à des fins de *tourisme* arrivent désormais en tête (2<sup>ème</sup> trimestre 2017 : 44,1 % ; 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 : 26,3 %).

Le taux de refus se situe à 12,6 %, soit une hausse de 5,4 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2016. Cette proportion est supérieure à la moyenne, ce qui était déjà le cas au trimestre précédent (1<sup>er</sup> trimestre 2017 : 19,3 %).

La situation est toute autre chez nos voisins : les demandes sont en recul aussi bien en Autriche (- 28,1 %) qu'en Italie (- 17,1 %) et en Allemagne (- 11,6 %).

### 0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

La Suisse travaille actuellement avec des prestataires de services externes dans 23 pays. Les demandeurs de visas peuvent déposer leur demande de visa Schengen dans l'un des 63 centres appelés « Visa Acceptance Centers ». La situation reste inchangée depuis septembre 2016.

146 788 demandes de visas Schengen réceptionnées par une représentation suisse sont passées par un prestataire de services externes, soit 79 % de toutes les demandes de visas Schengen (année précédente 77,4 %).

Le nombre de demandes de visas soumises à un prestataire de services externes a augmenté de 18 680 unités par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. 17 000 d'entre elles concernent trois pays : l'Inde (+ 11 965 demandes par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016), la Chine (+ 3800 demandes) et la Thaïlande (+ 1168 demandes).

### 0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Actuellement, 34 des 63 représentations à l'étranger potentielles offrent aux demandeurs de visas la possibilité de remplir et de transmettre la demande de visa Schengen en ligne ([www.swiss-visa.ch](http://www.swiss-visa.ch)).

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, 8438 demandes ou 4,5 % de toutes les demandes de visas Schengen ont été remplies en ligne (année précédente 3,6 %), soit 42,2 % ou 2503 demandes de plus qu'au même trimestre de l'année précédente. Cette hausse montre que la saisie en ligne jouit d'une popularité croissante auprès des demandeurs de visas. La forte progression relevée à la représentation de Katmandou (Népal) signale également qu'une phase d'introduction plus ou moins longue d'un pays à l'autre est cependant nécessaire pour que les demandeurs se mettent à ce nouvel instrument. À noter que des pannes de courant fréquentes et longues ont considérablement compliqué la saisie en ligne l'an passé au Népal.

Les représentations à Antananarivo, Madagascar (98,2 %), Amman, Jordanie (97,7 %) et Quito, Équateur (97,6 %) affichent les plus grandes proportions de demandes remplies en ligne.

### 0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, le nombre de visas Schengen établis à des fins de *tourisme* a augmenté de 18 706 unités par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette augmentation concerne tout particulièrement les ressortissants indiens (+ 12 238 visas), chinois (+ 3175 visas), thaïlandais (+ 1140 visas) et iraniens (+ 1404 visas). En revanche, peu de changements au niveau des visas Schengen en vue de *voyages d'affaires* (+ 398 visas) et de *visites à la famille ou à des amis* (- 37 visas). Les trois catégories (*tourisme*, *affaires* et *visite à la famille ou à des amis*) représentent 92,7 % de tous les visas Schengen délivrés (2<sup>ème</sup>

trimestre 2016 : 91,7 %).

43,3 % des visas délivrés pour des *visites à la famille ou à des amis* concernaient des ressortissants du Kosovo (4744 visas), d'Inde (3877 visas) et de Russie (2628 visas). Et la moitié (50,6 %) des visas délivrés pour *affaires* l'ont été à des ressortissants de Chine (5797 visas), d'Inde (4308 visas) et de Russie (1635 visas).

#### 0.6 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 4.1 - 4.3)

Le nombre de demandes de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels a reculé de 513 unités ou 12,7 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Pour la première fois depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015, la part des demandes pour cette catégorie de passeports est inférieure à 2 %.

Pékin (Chine) affiche le plus fort recul des demandes de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels (- 207 demandes par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2016). Ce recul concerne surtout les demandeurs munis d'un passeport spécial (- 144 demandes, - 10,5 %) ou de service (- 68 demandes, - 18 %). Il s'explique essentiellement par le fait que, depuis près d'un an, les demandeurs qui voyagent fréquemment et disposent d'un passeport de service ou officiel reçoivent de plus en plus souvent des visas valables plusieurs années. Qui plus est, les accords d'exemption de l'obligation du visa pour les titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel, que la Suisse a conclus avec certains États depuis la mi-2016, ont eu un effet différé sur le nombre de demandes au cours de ce trimestre : Inde (- 90 demandes par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016), Koweït (- 90 demandes) et Azerbaïdjan (- 40 demandes).

Par contre, la représentation à Katmandou (Népal) enregistre une très forte hausse du nombre de demandes de visas de ce type (+ 118,4 %). Cette hausse est en grande partie liée à quatre manifestations auxquelles d'importantes délégations du Népal ont participé.

80,3 % des visas pour cette catégorie de passeports ont été sollicités dans le cadre d'une *visite officielle* (47 %) ou d'un *voyage d'affaires* (33,3 %).

#### 0.7 Visas humanitaires (cf. 5.1 - 5.4)

123 visas humanitaires ont été délivrés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, soit 70 visas ou un tiers de moins (- 36,3 %) qu'au cours de la même période de l'année précédente. Le recul concerne de manière quasi identique les trois catégories : *Raisons humanitaires* selon l'art. 25 du code des visas (- 21 visas), *Directive SEM du 25.2.2014* (- 29 visas) et *Syrie II* (- 20 visas). Il s'explique en grande partie par le fait que, d'une manière générale, le nombre de visas humanitaires délivrés à des ressortissants syriens a reculé par rapport au même trimestre de l'année précédente (- 45 visas, - 37,8 %).

Toutefois, près de 60 % de tous les visas humanitaires (année précédente : 61,6 %) ont été délivrés à des ressortissants syriens (74 visas ; année précédente : 119 visas). 49 de ces visas ont été autorisés en vertu de la décision du Conseil fédéral *Syrie II* du 6 mars 2015. 21 visas ont été délivrés sur la base de la *Directive SEM du 25.2.2014* et 4 autres visas pour *raisons humanitaires*.

Conséquence du conflit ininterrompu en Syrie : la plupart des visas humanitaires sont délivrés dans des pays qui ont une frontière commune avec la Syrie. Ainsi, 60,2 % de tous les visas humanitaires ont été délivrés par les représentations à Istanbul (Turquie), Beyrouth (Liban) et Amman (Jordanie). Compte tenu de la situation migratoire difficile en Grèce, la représentation à Athènes a délivré cinq visas humanitaires à des réfugiés de Syrie et d'Irak.

Les 23 visas humanitaires délivrés à des ressortissants kosovars appartenait tous à la catégorie *Raisons humanitaires*. 20 d'entre eux ont été autorisés à la suite d'une levée provisoire de l'interdiction d'entrée.

# Statistiques Monitoring des visas

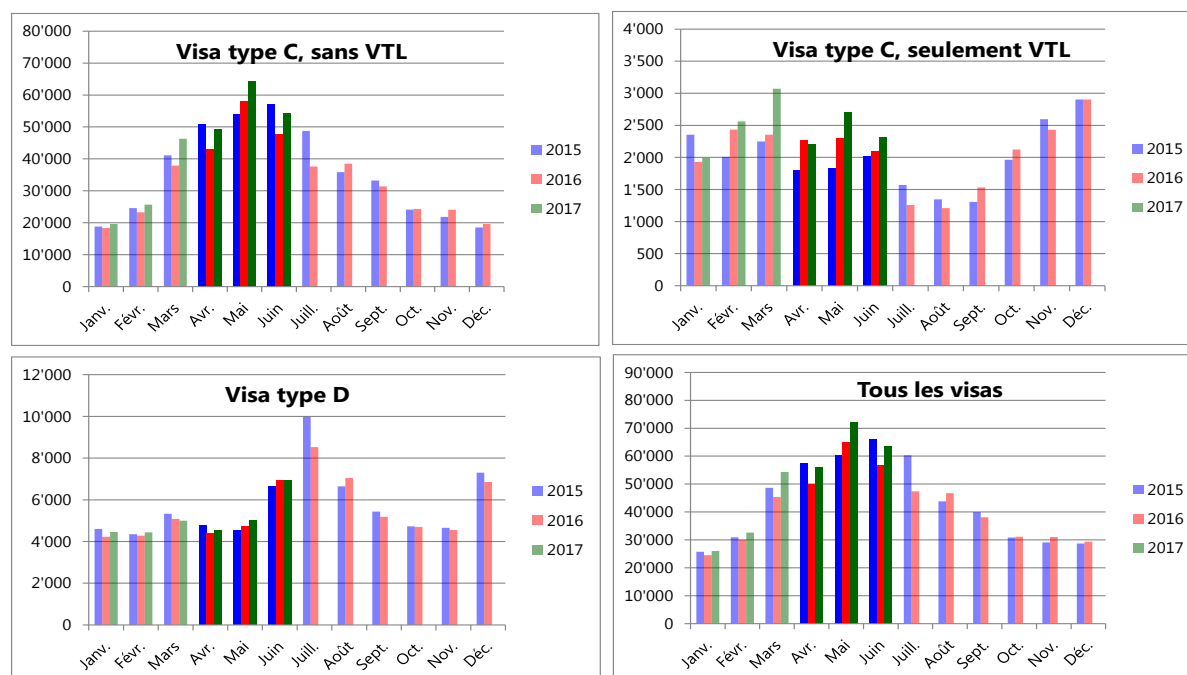
## 1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

### 1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2017, par types de visa

	Total		Schengen					National
	Demandes	dél.	A dél.	C dél.	VTL dél.	Refusé Total	Taux	D dél.
Janv. 17	28'692	26'047	2	19'603	1'991	2'645	10.9%	4'451
Févr. 17	35'615	32'647	2	25'650	2'561	2'968	9.5%	4'434
Mars 17	58'378	54'367	5	46'292	3'072	4'011	7.5%	4'998
Avr. 17	59'025	56'063	3	49'319	2'209	2'962	5.4%	4'532
Mai 17	75'919	72'240	4	64'517	2'710	3'679	5.2%	5'009
Juin 17	67'340	63'604	1	54'375	2'321	3'736	6.2%	6'907
Juill. 17								
Août 17								
Sept. 17								
Oct. 17								
Nov. 17								
Déc. 17								
<b>T2/17</b>	<b>202'284</b>	<b>191'907</b>	<b>8</b>	<b>168'211</b>	<b>7'240</b>	<b>10'377</b>	<b>5.6%</b>	<b>16'448</b>
<b>T2/16</b>	<b>181'561</b>	<b>171'731</b>	<b>18</b>	<b>148'968</b>	<b>6'679</b>	<b>9'830</b>	<b>5.9%</b>	<b>16'066</b>
<b>Différ.</b>	<b>+20'723</b>	<b>+20'176</b>	<b>-10</b>	<b>+19'243</b>	<b>+561</b>	<b>+547</b>	<b>-0.3%</b>	<b>+382</b>

**Légende :** **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

### 1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2015 au 2017

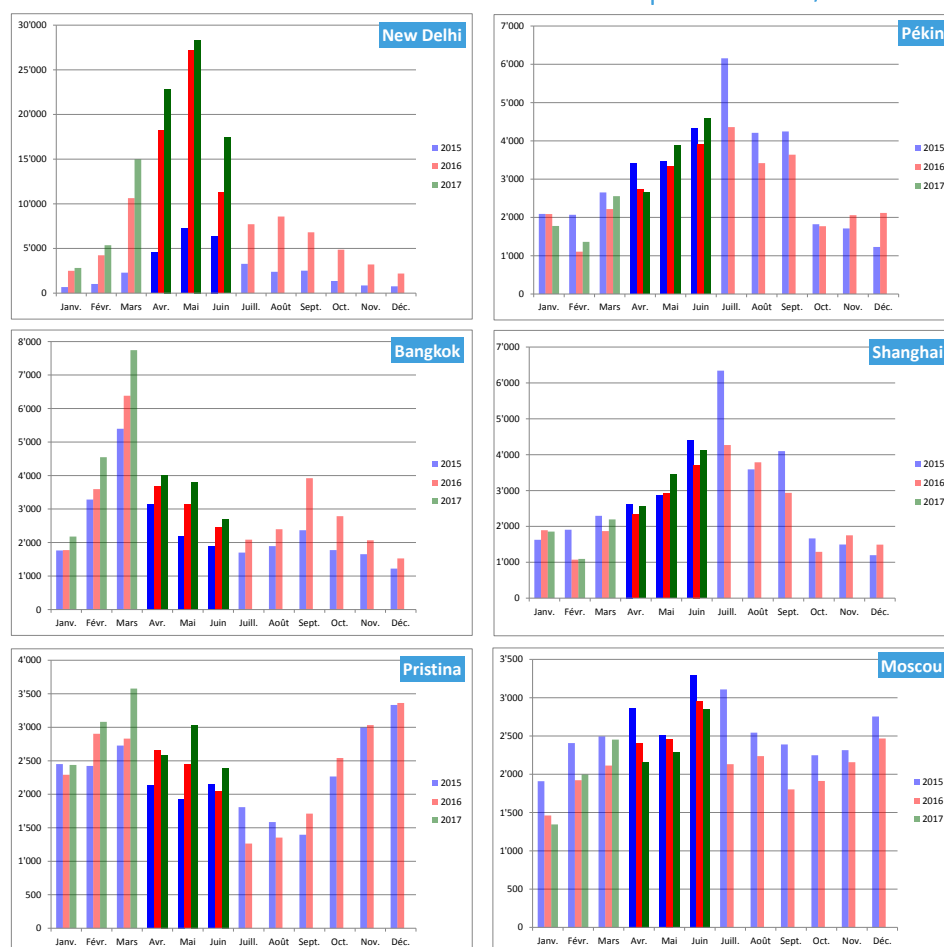


**Indication :** Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

### 1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux deuxièmes trimestres 2017 et 2016

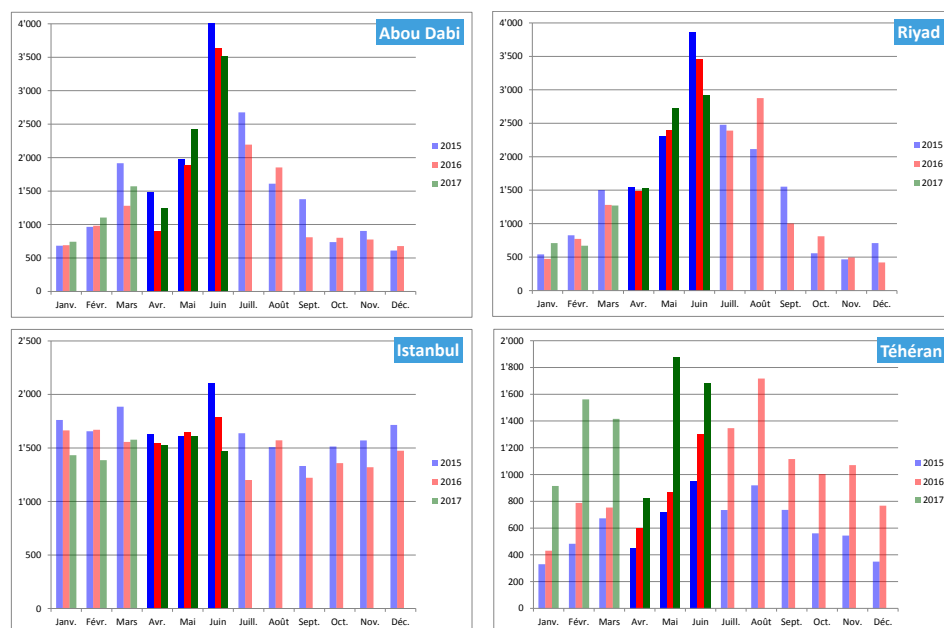
Représentation	Schengen			Nat.	Total			Deuxième trimestre 2016		
	A	C	VTL	D	Dem.	dél.	ref.	Dem.	Position	Évolut.
	Dem.	Dem.	Dem.	Dem.	Dem.	dél.	ref.	Dem.	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde	0	67'574	32	984	68'590	66'642	1'948	56'622	1 (+/-0)	+21.1%
2 Pékin, Chine	0	10'666	2	451	11'119	10'912	207	9'959	2 (+/-0)	+11.6%
3 Bangkok, Thaïlande	0	10'189	5	354	10'548	10'267	281	9'299	3 (+/-0)	+13.4%
4 Shanghai, Chine	0	9'907	0	217	10'124	10'076	48	8'953	4 (+/-0)	+13.1%
5 Pristina, Kosovo	0	1'399	5'997	615	8'011	6'558	1'453	7'136	7 (+2)	+12.3%
6 Moscou, Russie	0	6'987	5	305	7'297	7'240	57	7'825	5 (-1)	-6.7%
7 Abou Dabi, E. A. U.	0	7'074	55	61	7'190	7'026	164	6'437	8 (+1)	+11.7%
8 Riyad, Arabie saoudite	0	6'812	308	56	7'176	7'037	139	7'344	6 (-2)	-2.3%
9 Istanbul, Turquie	0	4'168	89	354	4'611	4'174	437	4'979	9 (+/-0)	-7.4%
10 Téhéran, Iran	0	4'257	37	94	4'388	3'847	541	2'773	13 (+3)	+58.2%

### 1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2015 à 2017<sup>1</sup>



<sup>1</sup> L'émission de visas au Consulat général de *Mumbai* a pris fin le 23 février 2016. Désormais, c'est l'ambassade de *New Delhi* qui est compétente en la matière. Toutes les demandes de visa déposées en Inde à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ont été réceptionnées à *New Delhi*.

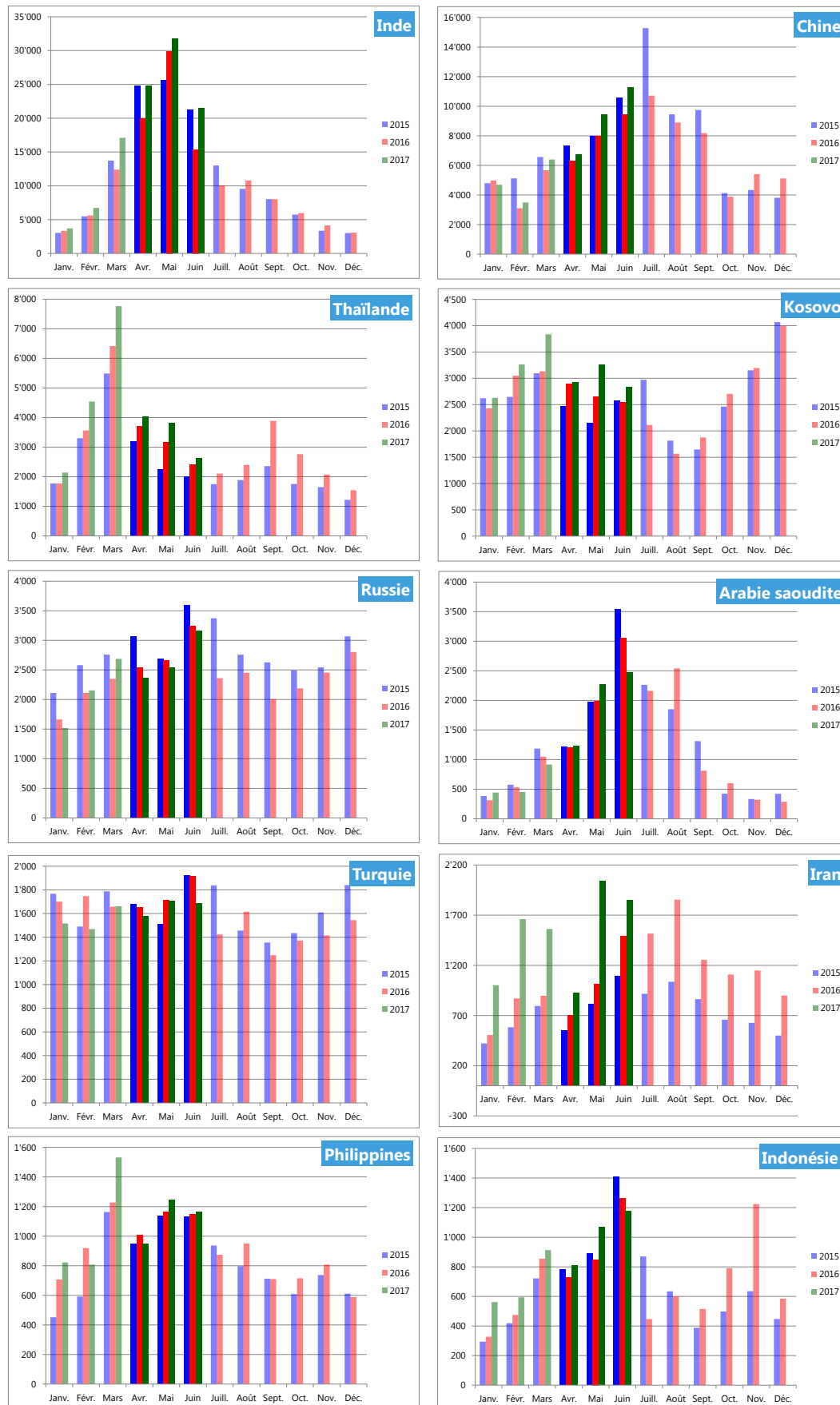




### 1.5 Demandes de visa aux deuxièmes trimestres 2017 et 2016 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

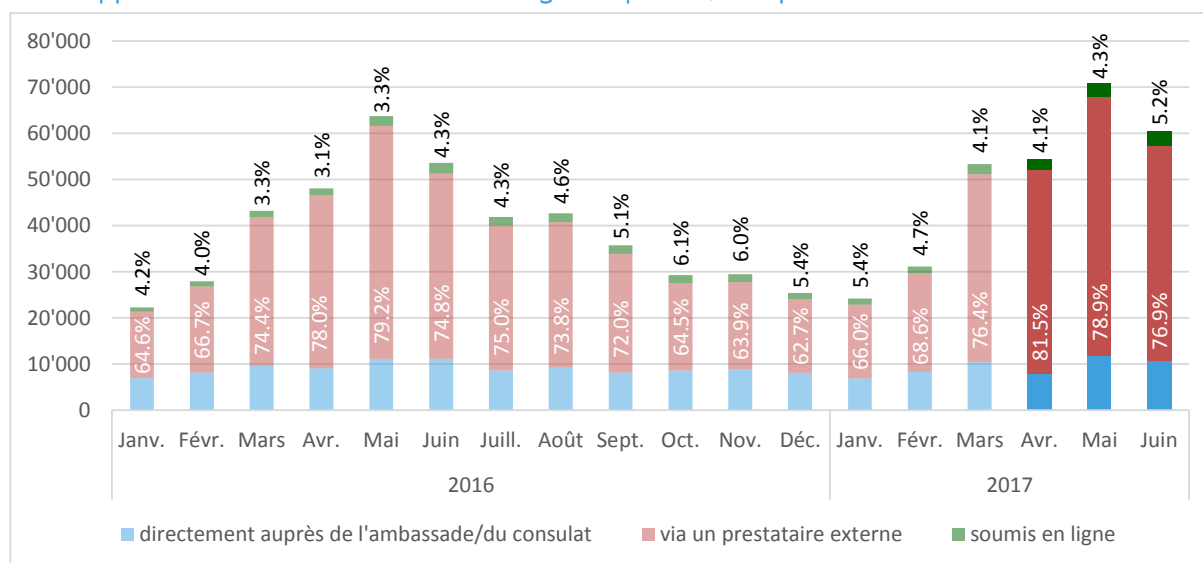
Pays	Schengen			Nat. D	Total			Demande faite dans le pays	Deuxième trimestre 2016		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.		Dem.	dél.	ref.		Dem.	Position	Évolut.
1 Inde	0	76'588	29	1'402	78'019	76'000	2'019	87.7%	65'195	1 (+/-0)	+19.7%
2 Chine	0	26'287	23	1'131	27'441	27'072	369	93.3%	23'703	2 (+/-0)	+15.8%
3 Thaïlande	0	10'123	1	375	10'499	10'217	282	96.3%	9'284	3 (+/-0)	+13.1%
4 Kosovo	0	1'459	6'013	1'552	9'024	7'461	1'563	86.1%	8'084	5 (+1)	+11.6%
5 Russie	0	7'265	11	798	8'074	8'018	56	88.3%	8'453	4 (-1)	-4.5%
6 Arabie saoudite	0	5'654	264	60	5'978	5'968	10	98.2%	6'260	6 (+/-0)	-4.5%
7 Turquie	0	4'204	17	740	4'961	4'614	347	86.6%	5'276	7 (+/-0)	-6.0%
8 Iran	0	4'550	45	221	4'816	4'253	563	90.7%	3'209	9 (+1)	+50.1%
9 Philippines	0	3'135	1	221	3'357	3'107	250	58.4%	3'319	8 (-1)	+1.1%
10 Indonésie	0	2'951	1	103	3'055	2'973	82	88.2%	2'838	11 (+1)	+7.6%

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2015 à 2017



## 2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne<sup>2</sup>

### 2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2016 et 2017



### 2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux deuxièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes Schengen			Deuxième trimestre 2016		
	Total	via prestataire externe	Pourcentage	via prestataire externe	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde	67'606	67'074	99.2%	55'109	1 (+/-0)	+21.7%
2 Bangkok, Thaïlande	10'194	9'529	93.5%	8'361	2 (+/-0)	+14.0%
3 Shanghai, Chine	9'907	9'285	93.7%	8'212	3 (+/-0)	+13.1%
4 Pékin, Chine	10'668	9'059	84.9%	7'714	4 (+/-0)	+17.4%
5 Abou Dabi, E. A. U.	7'129	7'104	99.6%	6'281	6 (+1)	+13.1%
6 Riyad, Arabie saoudite	7'120	6'815	95.7%	6'833	5 (-1)	-0.3%
7 Moscou, Russie	6'992	6'158	88.1%	6'037	7 (+/-0)	+2.0%
8 Guangzhou, Chine	4'172	3'971	95.2%	2'589	10 (+2)	+53.4%
9 Istanbul, Turquie	4'257	3'954	92.9%	4'300	8 (-1)	-8.0%
10 Doha, Qatar	2'940	2'908	98.9%	3'133	9 (-1)	-7.2%

<sup>2</sup> Depuis la présente édition, le nombre de demandes évoqué dans le chapitre 2 est calculé selon la même méthode que dans les autres chapitres.

### 2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux deuxièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes Schengen			Deuxième trimestre 2016		
	Total	en ligne	Pourcentage	en ligne	Position	Évolut.
1 Singapour, Singapour	1'155	825	71.4%	767	1 (+/-0)	+7.6%
2 Amman, Jordanie <sup>3</sup>	809	790	97.7%	120	17 (+15)	+558.3%
3 San Francisco, États-Unis	952	679	71.3%	656	2 (-1)	+3.5%
4 Quito, Équateur	627	612	97.6%	495	4 (+/-0)	+23.6%
5 New York, États-Unis	1'009	588	58.3%	476	5 (+/-0)	+23.5%
6 Nairobi, Kenya	851	542	63.7%	507	3 (-3)	+6.9%
7 Katmandou, Népal	840	383	45.6%	70	22 (+15)	+447.1%
8 Bichkek, Kirghizistan <sup>4</sup>	1'481	379	25.6%	24	28 (+20)	+1479.2%
9 Vancouver, Canada	454	360	79.3%	225	9 (+/-0)	+60.0%
10 Atlanta, États-Unis	507	338	66.7%	336	6 (-4)	+0.6%

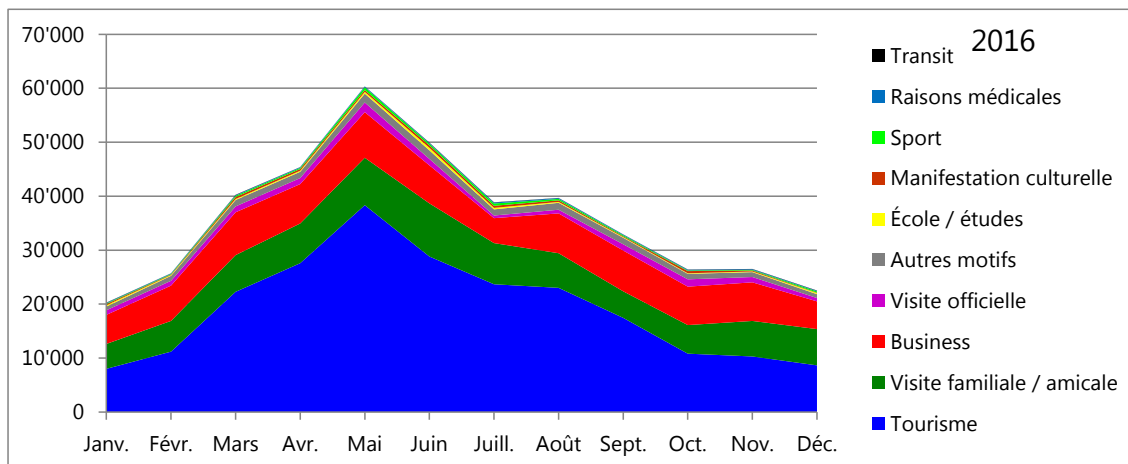
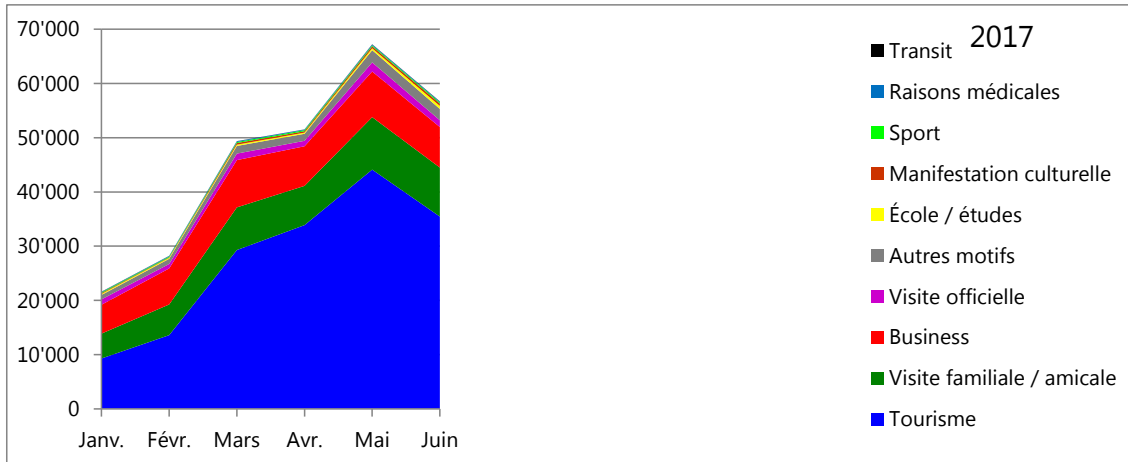
Indication : Depuis août 2015, certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne ([www.swiss-visa.ch](http://www.swiss-visa.ch)). Le contrat signé ainsi que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être remis à la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent encore se rendre personnellement à la représentation pour la saisie des données biométriques, sauf s'ils sont exemptés du prélèvement obligatoire des empreintes digitales en vertu du code des visas ou que la saisie de leurs empreintes digitales dans le VIS remonte à moins de 59 mois. La demande en ligne n'est pas proposée dans les 23 pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

<sup>3</sup> La représentation suisse à Amman (Jordanie) offre la possibilité, depuis juin 2016, de remplir et transmettre sa demande de visa Schengen en ligne. Par conséquent, l'absence de chiffres pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 ne permet pas d'établir de comparaisons.

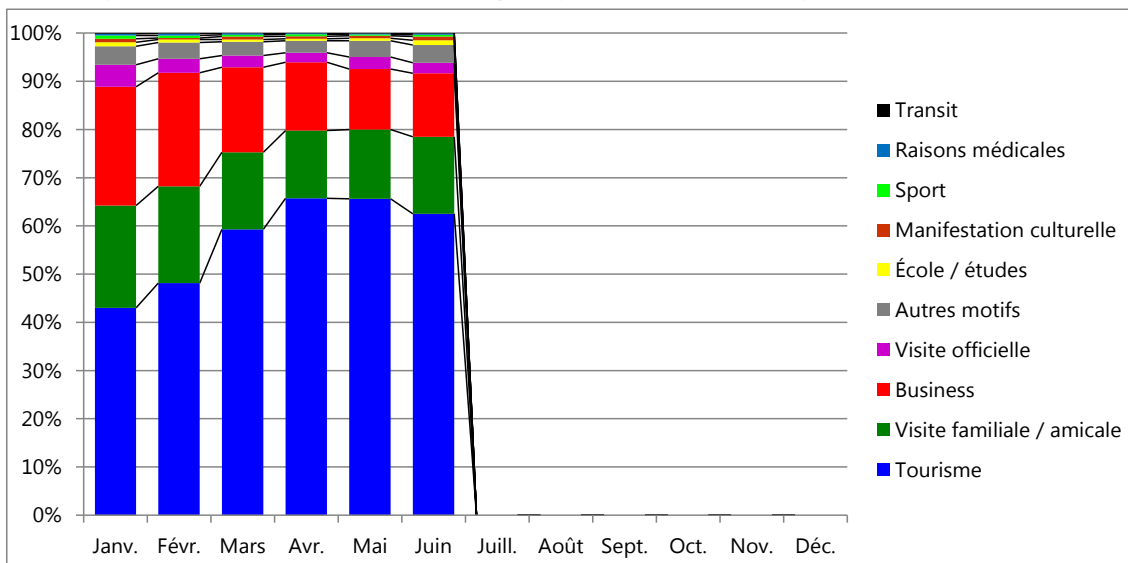
<sup>4</sup> La représentation suisse à Bichkek (Kirghizistan) représente la France et la Finlande dans le cadre de la procédure de visas depuis juin 2016. Elle représente également de manière temporaire la Hongrie du 2.5 au 20.8.2017. Par conséquent, le nombre de demandes de visas Schengen déposées au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 est largement supérieur à celui relevé au même trimestre de 2016.

### 3 Buts du séjour<sup>5</sup>

#### 3.1 Évolutions des dix buts de séjour possible, années 2016 et 2017

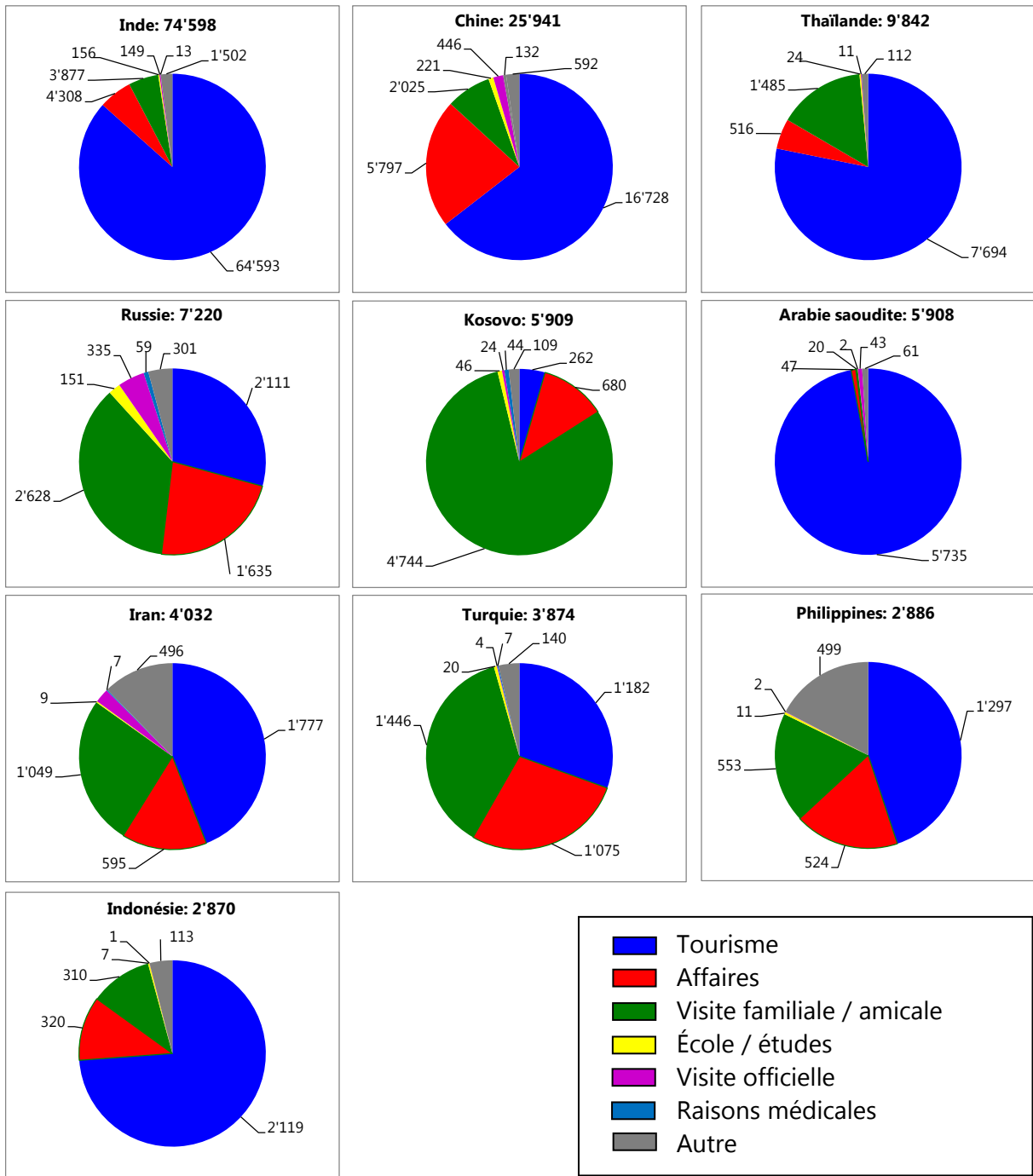


#### 3.2 Proportion des différents buts de séjour possible : évolution pour 2017



<sup>5</sup> Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au deuxième trimestre 2017, ventilés par but de séjour



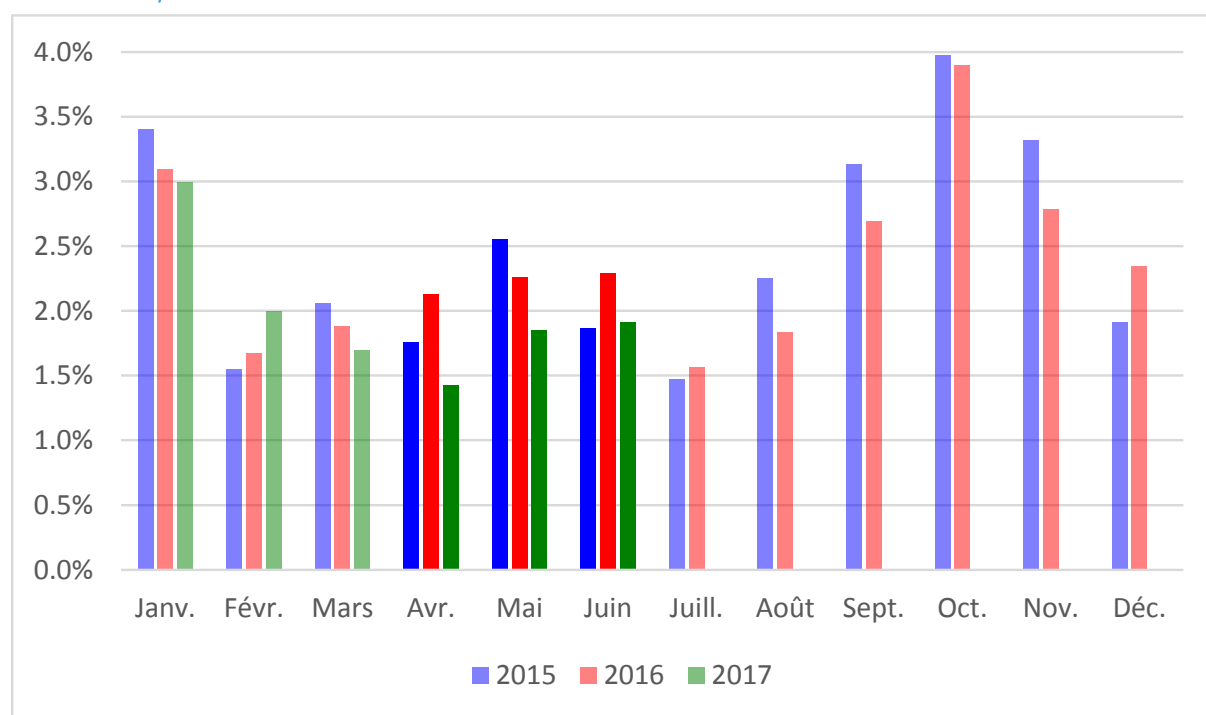
## 4 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

## 4.1 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2017

	Demandeurs titulaires de passeports D+S+Sp+O						Total des demandes	Proportion sur le total des demandes
	Total	dél.	diplomatique	de service	spécial	officiel		
Janv. 17	858	855	117	248	279	214	28'692	3.0%
Févr. 17	712	710	159	157	310	86	35'615	2.0%
Mars 17	990	981	191	214	387	198	58'378	1.7%
Avr. 17	843	831	163	196	337	147	59'025	1.4%
Mai 17	1'402	1'395	256	377	540	229	75'919	1.8%
Juin 17	1'290	1'276	190	319	544	237	67'340	1.9%
Juill. 17								
Août 17								
Sept. 17								
Oct. 17								
Nov. 17								
Déc. 17								
<b>T2/17</b>	<b>3'535</b>	<b>3'502</b>	<b>609</b>	<b>892</b>	<b>1'421</b>	<b>613</b>	<b>202'284</b>	<b>1.7%</b>
<b>T2/16</b>	<b>4'048</b>	<b>4'016</b>	<b>820</b>	<b>1'002</b>	<b>1'646</b>	<b>580</b>	<b>181'561</b>	<b>2.2%</b>
<b>Différ.</b>	<b>-513</b>	<b>-514</b>	<b>-211</b>	<b>-110</b>	<b>-225</b>	<b>+33</b>	<b>+20'723</b>	<b>-0.5%</b>

Légende: **D+S+Sp+O**: diplomatique, de service, spécial et officiel.

## 4.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeport diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2015 à 2017



#### 4.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels : les dix principales représentations aux deuxièmes trimestres 2017 et 2016

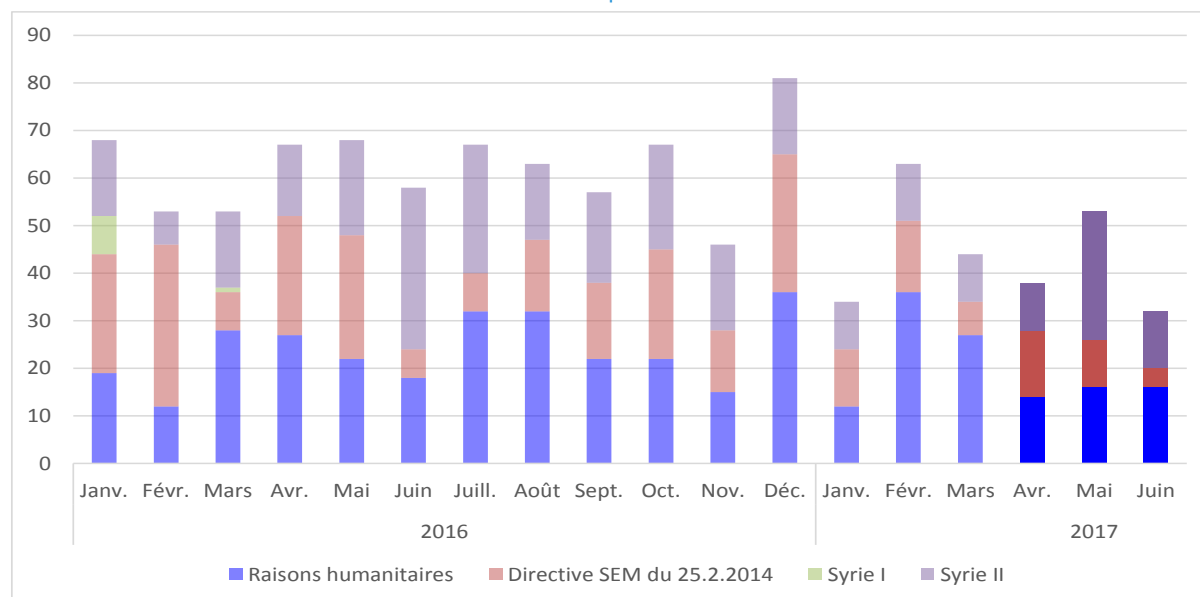
Représentation	Demandes		Proportion <i>D+S+Sp+O</i>	Deuxième trimestre 2016		
	<i>D+S+Sp+O</i>	Total		<i>D+S+Sp+O</i>	Position	Évolut.
1 Pékin, Chine	1'542	11'119	13.9%	1'749	1 (+/-0)	-11.8%
2 Riyad, Arabie saoudite	281	7'176	3.9%	302	2 (+/-0)	-7.0%
3 Ho Chi Minh Ville, Vietnam	119	1'325	9.0%	95	8 (+5)	+25.3%
4 Katmandou, Népal	107	868	12.3%	49	17 (+13)	+118.4%
5 Kinshasa, RD du Congo	102	476	21.4%	88	10 (+5)	+15.9%
6 New Delhi, Inde	100	68'590	0.1%	215	3 (-3)	-53.5%
7 Shanghai, Chine	98	10'124	1.0%	98	7 (+/-0)	0.0%
8 Le Caire, Égypte	97	1'406	6.9%	104	6 (-2)	-6.7%
9 Colombo, Sri Lanka	97	2'536	3.8%	54	14 (+5)	+79.6%
10 Dacca, Bangladesh	92	582	15.8%	111	5 (-5)	-17.1%

Légende : **D+S+Sp+O**: diplomatique, de service, spécial et officiel.



## 5 Visas humanitaires

### 5.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2016 et 2017



#### Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension<sup>6</sup>).

Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.

- Les visas délivrés conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires. Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire auprès de la représentation suisse compétente.

Ces visas apparaissent par la suite dans la catégorie *Directive SEM du 25.2.2014*.

- De septembre à novembre 2013, les ressortissants syriens ayant des parents établis en Suisse ont pu demander un visa humanitaire, à certaines conditions, en se fondant sur la directive spéciale sur l'octroi facilité de visas de visite aux membres de la famille de ressortissants syriens.

Ces visas figurent dans la catégorie *Syrie I*.

- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoint et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire.

Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2 <sup>ème</sup> trimestre
<b>2017</b>	34	63	44	38	53	32							<b>123</b>
<b>2016</b>	68	53	53	67	68	58	67	63	57	67	46	81	<b>193</b>

<sup>6</sup> Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

## 5.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au deuxième trimestre 2017, par catégorie

Raisons humanitaires	46
Directive SEM du 25.2.2014	28
Syrie II	49

## 5.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au deuxième trimestre 2017, ventilés par les cinq principales représentations

Istanbul, Turquie	38
Beyrouth, Liban	32
Pristina, Kosovo	24
Athènes, Grèce	5
Amman, Jordanie	4
New Delhi, Inde	4

## 5.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au deuxième trimestre 2017, ventilés par les cinq principales nationalités

Syrie	74
Kosovo	23
Inde	4
Irak	4
Sri Lanka	3

## Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question :

[visa@sem.admin.ch](mailto:visa@sem.admin.ch)

Département fédéral de justice et police DFJP  
Secrétariat d'État aux migrations SEM  
Division Entrée  
Section Bases Visas  
Quellenweg 6  
3003 Berne-Wabern



<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/visamonitoring.html>